

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:248881-2016:TEXT:FR:HTML>

**Belgique-Bruxelles: Maintenance et réparation de matériel de réseau informatique
2016/S 137-248881**

Avis de marché

Services

Directive 2004/18/CE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact

SMALS

avenue Fonsny 20

Point(s) de contact: SMALS

À l'attention de: Christophe Stoquart

1060 Bruxelles

Belgique

Téléphone: +32 27875898

E-mail: Smals-BB-001-019-2016@smals.be

Adresse(s) internet:

Adresse du profil d'acheteur: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=239616>

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=Smals-BB-001.019%2F2016-EU-F02>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus: auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées: auprès du ou des points de contact susmentionnés

I.2) Type de pouvoir adjudicateur

Autre: SMALS est une association d'institutions publiques de sécurité sociale, du secteur des soins de santé et de services publics ayant comme mission de soutenir et d'encadrer de façon proactive et durable les acteurs du secteur social, des soins de santé et de l'Etat dans leur gestion de l'information, de manière qu'ils puissent offrir à leurs utilisateurs un service efficient et efficace.

I.3) Activité principale

Autre: SMALS est une association d'institutions publiques de sécurité sociale, du secteur des soins de santé et de services publics ayant comme mission de soutenir et d'encadrer de façon proactive et durable les acteurs du secteur social, des soins de santé et de l'Etat dans leur gestion de l'information, de manière qu'ils puissent offrir à leurs utilisateurs un service efficient et efficace.

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Section II: Objet du marché

II.1) Description

- II.1.1) **Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur:**
Maintenance CISCO.
- II.1.2) **Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation**
Services
Catégorie de services n° 7: Services informatiques et services connexes
Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services: Agglomération Bruxelloise.
Code NUTS BE100
- II.1.3) **Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**
L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre
- II.1.4) **Information sur l'accord-cadre**
Accord-cadre avec un seul opérateur
Durée de l'accord-cadre
Durée en années: 4
- II.1.5) **Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions**
Maintenance du matériel réseau CISCO.
- II.1.6) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**
50312300
- II.1.7) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**
- II.1.8) **Lots**
Division en lots: non
- II.1.9) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération: non
- II.2) **Quantité ou étendue du marché**
- II.2.1) **Quantité ou étendue globale:**
- II.2.2) **Information sur les options**
Options: oui
description de ces options: Le soumissionnaire indiquera comme option tous les composants, ajouts ou services qui pourraient être utiles pour compléter la solution proposée et qui, de ce fait, seraient susceptibles d'être commandés pendant la durée du contrat cadre. Ils doivent être mentionnés dans l'offre avec une liste de prix détaillée.
Si le soumissionnaire propose un paquet, il doit détailler séparément le prix unitaire de tous les éléments du paquet.
Pendant l'exécution du contrat, sur proposition du soumissionnaire ou à la demande du pouvoir adjudicateur, des options peuvent être ajoutées au contrat pour autant qu'elles restent dans le cadre de l'objet du marché et que les deux parties y consentent.
- II.2.3) **Reconduction**
- II.3) **Durée du marché ou délai d'exécution des travaux**
- Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**
- III.1) **Conditions relatives au contrat**
- III.1.1) **Cautionnement et garanties exigés:**
Voir cahier des charges.

- III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:**
Voir cahier des charges.
- III.1.3) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:**
- III.1.4) **Autres conditions particulières**
L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières: oui
description de ces conditions: Voir cahier des charges.
- III.2) **Conditions de participation**
- III.2.1) **Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Par sa simple participation à une procédure de marché public, le candidat ou le soumissionnaire atteste sur l'honneur:
— qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations suivantes:
o qu'il est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de concordat judiciaire, ou qu'il se trouve dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales;
o qu'il a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de concordat judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales;
o qu'il a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle.
— qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 62 de l'AR du 15.7.2011;
— qu'il a satisfait à ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi.
- III.2.2) **Capacité économique et financière**
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Le soumissionnaire transmettra une déclaration concernant son chiffre d'affaires pour les prestations demandées et ce, pour les 3 dernières années.
Un soumissionnaire peut faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver au pouvoir adjudicateur que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.
Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s): Le chiffre d'affaires annuel moyen pour les prestations demandées, calculé pour les 3 dernières années, doit être supérieur à 750 000 EUR.
- III.2.3) **Capacité technique**
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:
Le soumissionnaire:
1. apportera la preuve de son partenariat avec Cisco;
2. indiquera la liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, mentionnant:
o le nom de l'entreprise concernée;
o son statut public ou privé;
o les coordonnées d'une personne de contact;
o la date;
o le montant;
o une description du projet.

3. transmettra une déclaration mentionnant le nombre de techniciens en charge du support et de la maintenance du matériel réseau Cisco pour la Belgique au moment de la remise de l'offre.

Un soumissionnaire peut faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver au pouvoir adjudicateur que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s):

1. Preuve du partenariat avec Cisco
2. Le soumissionnaire transmettra au minimum 3 références.
3. Le nombre de techniciens en charge du support et de la maintenance du matériel réseau Cisco pour la Belgique au moment de la remise de l'offre doit être au minimum de 4.

III.2.4) **Informations sur les marchés réservés**

III.3) **Conditions propres aux marchés de services**

III.3.1) **Information relative à la profession**

III.3.2) **Membres du personnel responsables de l'exécution du service**

Section IV: Procédure

IV.1) **Type de procédure**

IV.1.1) **Type de procédure**

Ouverte

IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer**

IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue**

IV.2) **Critères d'attribution**

IV.2.1) **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier, ou dans le document descriptif

IV.2.2) **Enchère électronique**

Une enchère électronique sera effectuée: non

IV.3) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur:**

Smals-BB-001.019/2016-EU-F02_0

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**

non

IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif**

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents: 12.9.2016 - 14:00

IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

12.9.2016 - 14:00

IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français. néerlandais.

IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en mois: 6 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres**

Date: 12.9.2016 - 14:00

Lieu:

Avenue Fonsny 20 à B-1060 Bruxelles

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres: oui

Informations supplémentaires sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture: Seuls les soumissionnaires ayant remis une offre ou leurs délégués seront admis à la séance d'ouverture des offres.

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) **Renouvellement**

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

VI.2) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

VI.3) **Informations complémentaires**

Le cahier des charges peut être téléchargé en cliquant le document « cahier des charges — Bestek » qui se trouve dans la rubrique « documents » dans l'avis de marché de ce cahier des charges sur e-notification (<https://enot.publicprocurement.be>).

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

VI.4.2) **Introduction des recours**

VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours**

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

15.7.2016